

## Deux analytiques du sexe

Il n'était sans doute guère évitable que, Jacques Lacan décédé, ce qu'il avait dénommé son enseignement se rigidifie et soit présenté comme autant d'énoncés si bien établis que l'on pouvait désormais sans inconvénient majeur en faire état comme autant de vérités tout en se dispensant de les questionner plus avant. Lacan fit et fait, comme on le dit et le pratique, *autorité*. Ainsi est-on passé outre une caractéristique essentielle de cet enseignement qui ne fait pas « système », à savoir son caractère problématique, ouvert, non bouclé ou, mieux encore, troué.

On peut distinguer deux traits majeurs du lien à cet enseignement, le premier concernant Lacan lui-même, le second ses élèves. 1) Lacan n'a cessé de réenvisager, de reconfigurer, voire de rectifier ses positions précédemment soutenues. Précisément parce qu'elles étaient écrites, voire portées au mathème, il lui était rendu possible d'apercevoir que ce qui avait été avancé ne convenait pas tout à fait ou, parfois, pas du tout. Ainsi en fût-il de sa « forclusion », silencieusement écartée lorsqu'il présente la paranoïa comme une mise en continuité du symbolique, de l'imaginaire et du réel. N'est-ce pas étonnant, par exemple, que parvenu à l'âge de soixante-quatorze ans il déclare qu'il y a urgence à « rendre discernable le sens du mot réel » – la mort ? (11 mars 1975), dont il fit état dès 1953 ? 2) Il attendait de ses élèves, non qu'ils transmettent tel quel son enseignement, mais qu'ils le prolongent, qu'ils fassent, disait-il, « un pas de plus », seule façon, selon lui, de le transmettre. Il suffit pour s'en assurer de mentionner ici le « y mettre du sien » en ouverture des *Écrits*, ou encore son « qu'ils l'ouvrent » adressé aux analystes de l'École (AE). Il se pourrait bien, d'ailleurs, que le fait d'avoir formulé ce vœu ait contrevenu à sa satisfaction. Au seuil de la mort, il dissout l'École freudienne et déclare qu'il a échoué.

Ces remarques pourront vous paraître aller de soi. Toutefois, il est un autre trait caractéristique des avancées lacaniennes qui, lui, se laisse plus difficilement attraper. Le dire lacalien, ce « qu'on dise », n'avait pas le statut d'une leçon magistrale, écrite avant d'être prononcée, en ceci, notamment, que l'orateur tenait compte de son public, de ses réactions, de ses préjugés, de ses attentes – toutes choses, à ses yeux pas toujours bienvenues. Sophiste<sup>1</sup>, il *faisait avec* ce public, il anticipait ses réactions et, sans pour

---

<sup>1</sup> Barbara Cassin, *Jacques le Sophiste*, Paris, Epel, 2012.

autant point trop le heurter, il ne satisfaisait que rarement ses attentes – en particulier celles qui trouvaient leur origine dans ce qu'il avait précédemment énoncé ou annoncé. Un exemple on ne peut plus parlant du souci de son public, de son jeu avec ce public peut être trouvé dans ses propos sur la liberté<sup>2</sup>.

Toutefois, quelque chose d'autre intervient dans cette manière d'énonciation. Que Lacan ne puisse pas tout dire de ce que, pourtant, il tenait à dire laissait ouverte la possibilité que certains de ses propos puissent s'adresser, non pas à tout un chacun, mais à quelques-uns, censés, eux, être de bons entendeurs. Le régime discursif se fait alors proche de ce qu'il avait lu dans l'ouvrage de Leo Strauss, *La Persécution et l'art d'écrire*<sup>3</sup>, dans lequel est décrit un procédé tel que seuls certains lecteurs avertis sauront saisir ce qui est écrit. Peu porté vers la démocratie comme il l'était, Lacan s'adressait aussi à une élite (l'attestent bien des choses, notamment sa drague de gens qui comptaient dans leur domaine (des maîtres<sup>4</sup>) et son goût pour les jeunes normaliens (ENS), lesquels ne doutaient pas un seul instant qu'ils constituaient une élite. En un mot, son enseignement était tout à la fois exotérique et ésotérique.

Ces positionnements expliquent pour partie que j'aie pu récemment *discerner* chez Lacan une problématique qui, jusqu'à présent, n'a pas été aperçue. Quoi ? La discrète et décisive distinction de deux différentes « analytiques du sexe » : une première, *l'analytique du lien*, freudienne, et que Lacan a poussée jusqu'à y loger son objet *a* ; une seconde, *l'analytique du lieu*, célibataire, déployée par touches successives dès lors que fut formulée l'inexistence du rapport sexuel.



Ayant proposé il y a maintenant vingt ans que l'analyse soit reçue et exercée comme une érotologie de passage<sup>5</sup>, il fallait bien qu'un jour je tente d'éclairer la formule « il n'y a pas de rapport sexuel<sup>6</sup> ». À cet endroit, un énoncé en tout premier lieu m'a heurté, choqué et ainsi mis au travail. Il se laisse ranger dans la liste des propos

---

<sup>2</sup> Jean Allouch, *La Scène lacanienne et son cercle magique. Des fous se soulèvent*, Paris, Epel, 2017.

<sup>3</sup> Paris, Gallimard, 2009 [1952 pour la première édition en anglais].

<sup>4</sup> Ces disciplines étaient dominées par une figure reconnue tutélaire (Lévi-Strauss pour l'ethnologie, Saussure et Jacobson pour la linguistique, Lacan pour l'analyse). Ce moment est révolu : « Les maîtres d'aujourd'hui mettent leurs bottes eux-mêmes, les enlèvent eux-mêmes ! Une vraie honte ! Il n'y a plus de maîtres ! » (Ivan Gontcharov, *Oblomov*, trad. du russe par Arthur Adamov, éd. présentée et annotée par Pierre Cahné, Paris, Gallimard, « Folio », 2007, p. 545). Je suis redevable à Laurie Laufer de m'avoir indiqué et offert Gontcharov.

<sup>5</sup> *La Psychanalyse, une érotologie de passage*, Paris, L'Unebrevue éd., 1998.

<sup>6</sup> Quand bien même j'en avais déjà traité dès *Lettre pour lettre* (Érès, Toulouse, 1984).

tenus par Lacan qui se démarquent de ceux que l'on attendait, étant donné ce qu'on croyait savoir qu'il avait dit. Cela s'est produit bien des fois.

Voici une de ces déclarations d'emblée jugées *déplacées*, en décalage eu égard à ce que l'on pouvait attendre de lui. Le 26 janvier 1975, répondant à une question de Marcel Ritter, il disait :

Il y a un rapport avec le sexe en ceci que le sexe est partout là où il ne devrait pas être ; il n'y a pas, nulle part, de possibilité d'établissement en quelque sorte formulable du rapport entre sexes.

Qu'entendre par « le sexe est partout où il ne devrait pas être » ? Que, là où il est localisé, il n'est pas à sa place, ou encore qu'il *ne tient pas en place* (tel un enfant agité). Le sexe est *dévoyé*, hors du bon chemin – celui qui serait le sien. Or, en n'étant pas à sa place, qui plus est, en s'investissant là « où il *ne devrait pas* être », le sexe n'est plus lui-même. Car cette autre place indue le modifie, le dénature, cela au point que Lacan pourra un beau jour déclarer, sans plus aucun égard pour Freud, que la sexualité est une « défense » (25 janvier 1967). Le sexe ne serait « lui-même » qu'en étant à sa place. Déplacez le premier violon loin de sa place à la gauche du chef d'orchestre, mettez-le « là où il ne devrait pas être », par exemple au beau milieu des cors, et entendez ce qui s'ensuit : la musique n'est plus là. Nul lecteur de Lacan n'ignore à quel point chez lui est décisive la question de la place, sa topologie en témoigne et aussi ce savoir qu'il a extrait de noeuds borroméens manipulés ou mis à plat.

Cette phrase adressée à Ritter est à plusieurs égards étonnante. S'y trouvent trois occurrences de « sexe » et deux de « rapport ». Par deux fois, la signification des termes n'est pas la même. Ainsi le premier « rapport » n'est-il pas pensé au sens que ce terme a en mathématique (où un lien établi entre deux termes en produit un troisième), ce qui, en revanche, est le cas pour la seconde occurrence. Et de même pour « sexe » : ce « sexe » qui est partout (deuxième occurrence) n'est précisément pas le sexe pensé comme sexe rapport (troisième occurrence).

Un tel énoncé n'aurait pas été concevable si Lacan n'avait antérieurement déclaré (4 juin 1969) : « Il n'y a pas de rapport sexuel. » En envisageant le sexe en tant que *rapport*, il fit *ipso facto* valoir un inédit registre du sexuel, tout à la fois différent et voisin de celui qu'à la suite de Freud il avait jusque-là reconfiguré. Une analytique du *lieu* vient côtoyer celle du *lien*.

Telle fut donc ma surprise déstabilisante : une version *unitaire* de l'érotique analytique (ce qu'on ne peut plus, après Foucault, naïvement dénommer « sexualité »)

n'était plus tenable. Serait-ce que toute pensée unitaire de l'érotique ne pourrait que fournir à bas bruit une version de l'existence du rapport sexuel ? Ainsi ai-je été conduit à aller voir ailleurs et me suis-je en particulier aperçu que Jacques Lacan était loin d'être le seul à avoir ainsi *distribué* l'érotique, quoiqu'il l'ait fait d'une façon à nulle autre pareille. Voici en un tableau quelques-uns de ces auteurs, et non des moindres, qui, eux aussi, ont distribué l'érotique en deux registres :

	<i>Registre 1</i>	<i>Registre 2</i>
Platon	Désir sexuel	Érotique métaphysique
Freud	Orientation sur l'objet	Orientation sur la pulsion
Artaud	Sexualité chrétienne	Refus de l'acte sexuel
Lacan	Analytique de l'objet <i>a</i>	Analytique du rapport sexuel
Foucault	Dispositif de sexualité	Dispositif d'alliance
Rubin	Sexe	Genre

Excusez-moi de ne pas développer maintenant l'ensemble de données qui ont permis l'écriture de ce tableau – elles ont été présentées dans un récent petit ouvrage que je vous ai apporté<sup>7</sup>. Voici, en tout cas, Freud qui, discrètement, distinguait deux « orientations sexuelles ». Cette distinction fut rendue possible par le fait qu'il avait déjà distingué la pulsion et l'instinct :

La différence la plus marquante entre la vie amoureuse du monde antique et la nôtre réside sans doute dans le fait que les anciens mettaient l'accent sur la pulsion elle-même alors que nous le portons sur l'objet. Les anciens célébraient la pulsion et étaient prêts à vénérer en son nom même un objet de valeur inférieure, alors que nous méprisons l'activité pulsionnelle en elle-même et ne l'excusons qu'en vertu des qualités que nous reconnaissions à l'objet<sup>8</sup>.

On entendra « analytique » dans l'exakte acception que lui réserve Foucault lorsque, en 1976, il convoque cette notion afin de préciser son projet d'une « histoire de la sexualité ». Deux traits caractérisent cette analytique qui ne se veut *pas plus que ça* une théorie : 1) la définition d'un domaine spécifique que forment certaines relations ; 2) la détermination des instruments qui permettent de l'analyser<sup>9</sup>.

√

<sup>7</sup> Jean Allouch, *Pourquoi y a-t-il de l'excitation sexuelle plutôt que rien ?*, Paris, Epel, 2017.

<sup>8</sup> Sigmund Freud, *Trois Essais sur la théorie sexuelle* (1905-1924), Paris, Gallimard, 1987, p. 56-57 (la traduction Transa écrit : « nous le portons sur l'objet » et encore : « prêts à anoblir à travers elle un objet de valeur moindre, tandis que nous dédaignons la mise en action pulsionnelle en soi et ne l'excusons qu'à travers des mérites de l'objet»).

<sup>9</sup> Michel Foucault, *La Volonté de savoir*, Paris, Gallimard, 1976, p. 109.

Bien entendu, le « domaine spécifique » que constitue la seconde analytique du sexe n'est pas composé du seul énoncé « il n'y a pas de rapport sexuel », de la façon dont Lacan l'a produit et commenté. Toutefois, c'est à peine si l'on peut qualifier d'« énoncé » ce propos qui fut bien plutôt de l'ordre d'un cri, d'un grincement, d'une jaculation (toutes choses éminemment érotiques). Seul un tel mode énonciatif pouvait avoir quelque chance d'évoquer, sinon de convoquer, l'absence bientôt reconnue *troumatisante* du rapport sexuel – d'où s'ensuit que, s'il est vrai que l'expérience analytique a pour effet d'amener l'analysant jusqu'à ce point-nœud où l'attend l'absence de rapport sexuel, cette expérience est, en elle-même, traumatisante.

Le 15 décembre 1971, Lacan revisite l'inexistence du rapport sexuel non pas en disant qu'il n'y en a pas, mais en *criant* « H-I-H-A-N A-P-P-Â-T ». Un tel dire de monsieur Jacques Lacan n'est pas porteur d'une négation logique (il le précise, et son énonciation le met en acte), tandis que – formidable usage de la langue – il laisse entrevoir deux traits : 1) le hi-han de l'âne qui est à la besogne sexuelle ; 2) l'appât que constitue comme tel le rapport sexuel (non pas seulement l'acte sexuel), lequel, sans pour autant exister, est érogène, sollicite, suscite *erôs* ou, si vous préférez, cette *libido* freudienne dont Michel Foucault a montré qu'elle venait en droite ligne du christianisme, très précisément de saint Augustin (le christianisme n'a cessé de faire valoir le rapport sexuel, cela non en une seule mais en de multiples versions<sup>10</sup>). Le christianisme tient beaucoup à *la* différence sexuelle, et récemment encore le Vatican le fit savoir. Ce qui revient à s'en tenir au rapport sexuel car une différence est un rapport.

Le cri de Jacques Marie Lacan « H-I-H-A-N A-P-P-Â-T » a été rendu comme nécessaire par la reconnaissance que l'inexistence du rapport sexuel ne pouvait en aucune façon être présentée comme une vérité, ni même au titre d'un savoir. Ce cri met les points sur les *i*. Il ne véhicule pas une vérité, car une vérité n'advient comme telle qu'entérinée au lieu de l'Autre ; or l'« il n'y a pas de rapport sexuel » a coulé dans le marbre l'inexistence de cet Autre. Ni une vérité, donc, ni un savoir, s'il est exact que le savoir est fait de rapports, voire de rapports niés et non pas de rapports qu'il n'y a pas.

Deux autres « il n'y en a pas » convergent avec celui qui porte sur le rapport sexuel : « Il n'y a pas d'Autre de l'Autre » et « Il n'y a pas de jouissance de l'Autre ». Ils sont liés, car s'il y avait un Autre de l'Autre, on pourrait toujours se demander, ayant

admis que l'Autre ne jouit pas, si, d'aventure, l'Autre de l'Autre ne serait pas, lui, susceptible de jouir. Comment pourrait-on le savoir ? Seule l'inexistence de l'Autre de l'Autre rend sérieuse l'affirmation selon laquelle l'Autre ne jouit pas. Et nul ne doute que l'absence de cette jouissance de l'Autre concerne au plus près le rapport sexuel. Ainsi ces trois inexistences sont-elles assignables à la seconde analytique du sexe, celle du traumatisant et inexistant, du traumatisant *parce qu'inexistant*, rapport sexuel. Elles rendent tout sujet célibataire.

√

Toutefois, on ne prendra effectivement acte de ce qui se présente là d'absolument nouveau en Occident, d'insolite, de dérangeant et même, dirais-je, d'inadmissible pour le commun des mortels, bien plus dépendants de l'existence de Dieu qu'on ne l'imagine usuellement, qu'en tenant compte de la discrète transformation que Lacan fit subir à l'Autre, à son concept, si l'on tient à ainsi parler. Avec, toutefois, une constante : cet Autre fut d'emblée pensé comme l'*Autre que soi*, non pas l'*Autre de soi*, ce dernier ouvrant largement les bras à la psychologie tandis que le premier s'en dispense.

Rappel : cet Autre fut, un temps, conçu par Lacan comme un Autre sujet. Selon cette perspective alors reconnue « intersubjective », le sujet ne pouvait advenir qu'au lieu de cet Autre sujet. Ainsi l'inconscient a-t-il été défini comme « discours de l'Autre », le désir vu comme « désir de l'Autre », le fantasme écrit avec l'objet petit *a*. Il y a, chez Lacan, dès ce moment-là, une *hétéronomie*<sup>11</sup> du sujet, laquelle hétéronomie n'a rien d'un accident et lui vient de fort loin ; en témoigne son poème de 1929 tout entier consacré à la gloire des choses et des formes dont, inspiré, il se voulut l'éternel amant. Elle lui vient aussi d'Augustin, si décisif pour lui<sup>12</sup>.

Avoir d'abord voulu son Autre « trésor des signifiants » posait un problème : où donc se trouvait ce trésor ? Son lieu ne saurait simplement être une boîte, semblable à une grotte d'Ali-Baba : un pur réceptacle sans aucun effet sur ce qu'il contient. La raison en est que *la place* assignée au signifiant intervient dans la détermination de la

---

<sup>10</sup> Michel Foucault, *Les Aveux de la chair*, éd. établie par Frédéric Gros, Paris, Gallimard, 2018.

<sup>11</sup> M. Foucault, *Les Aveux de la chair*, op. cit., p. 131.

<sup>12</sup> Ce dont j'ai rendu compte dans ma contribution à l'ouvrage *Après Les Aveux de la chair. Généalogie du sujet chez Michel Foucault*, sous la dir. de Sandra Boehringer et Laurie Laufer, Paris, Epel, 2019. Voir Sara Vassallo, *Le Désir et la Grâce, Augustin, Lacan, Pascal*, Paris, Epel, 2020.

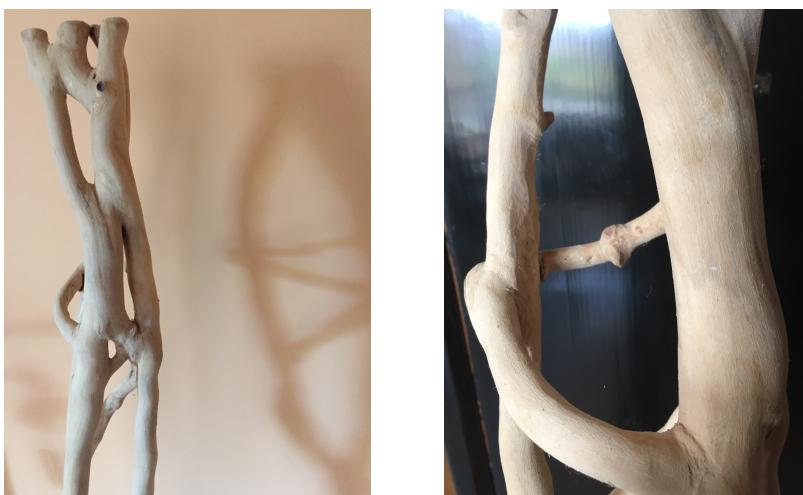
signification. Ainsi en va-t-il, par exemple, de notre numérotation de position, où 1 suivi de 2 a une autre valeur que 2 suivi de 1. De même, concernant ce nouveau venu dans le dictionnaire des insultes : un « pervers narcissique » est autre chose qu'un « narcissique pervers ». Ou encore : un « homme grand » autre chose qu'un « grand homme ». Ainsi l'Autre fut-il toujours plus pensé comme *lieu*, ledit « lieu de l'Autre ». Première étape qui, déjà, mettait à mal l'intersubjectivité, quand bien même Lacan ne s'en est pas tout de suite aperçu.

Nouvelle étape de cette métamorphose de l'Autre : ce lieu, qu'une topologie fit valoir en tant que surface, cette surface, donc, est *corporéisée*. Le lieu de l'Autre, est-il dit en 1967 (*La Logique du fantasme*), n'est « pas à prendre ailleurs que dans le corps ». S'ensuivit, six ans plus tard, un troisième pas où ce corps de l'Autre est reconnu sexué : « L'Autre dans mon langage, ce ne peut être que l'Autre sexe » (1973, *Encore*). J'ai cru pouvoir écrire en un seul mot : « Autresexé » et en faire le titre d'un récent ouvrage<sup>13</sup>.

Cet Autre reçu comme lieu, puis corps, puis sexe n'était-il pas spécialement bien fait pour être pris comme partenaire d'un rapport sexuel ? Corps, il pourrait jouir. Sexe, Autresexé..., sa place paraît toute trouvée dans un rapport sexuel défini comme « une relation définissable comme telle entre le signe du mâle et celui de la femelle » (4 juin, 1969) – cela d'autant plus aisément que, en français tout au moins et non sans d'excellentes raisons, l'expression « autre sexe » désigne le sexe féminin. Or, *voilà exactement le pas à ne pas franchir*. La jouissance de l'Autre « reste en suspens » ou encore « à la dérive » (14 juin 1967). Et, surtout, *voilà le point clé, la pierre d'angle qui rend nécessaire que l'érotique soit distribuée en deux différentes analytiques*. Une seule (la première, celle du lien) aurait « suffi » si l'Autre jouissait. Le sexe ne serait plus qu'à sa place, alors qu'il n'est partout pas à sa place, celle que lui offre l'analytique du lien.

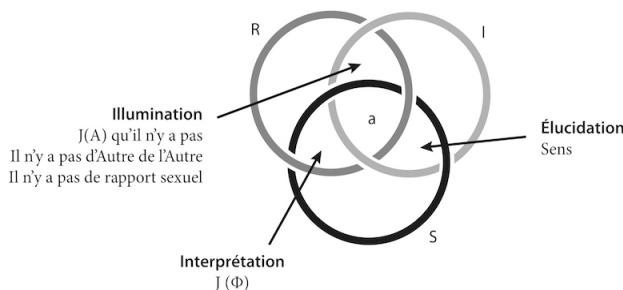
C'est à une question bien différente que donne lieu cet Autresexé, une question nouvelle, voire insensée : *un tel Autre peut-il être reconnu jouer sa partie dans un rapport sexuel inexistant alors que lui-même, cet Autre, n'existe pas* ? Telle apparaît la difficulté majeure qui ne peut être abordée qu'à la condition d'admettre une seconde analytique du sexe, celle du lieu. On s'arracherait les cheveux si ne venait en aide l'affirmation de l'inexistence de la jouissance de l'Autre, car on se doute bien que cette

inexistante jouissance de l'Autre intervient dans le rapport sexuel. Une inexistence peut n'être pas sèche, mais peut produire certains effets, il n'est que de songer au deuil pour en être assuré. Un sculpteur contemporain, Jean-Blaise Picheral, offre aussi un biais pour toucher cela autrement qu'en pensant. Une de ses dernières expositions présentait des pièces de sa façon, obtenues en allant en forêt recueillir des morceaux de tronçons d'arbres parasités par du lierre. Ayant soigneusement enlevé le tronc, ses sculptures montrent un lierre, qui donc, restant configuré par la forme du tronc, renvoie à cette absence du tronc<sup>14</sup> :



✓

Le fait que Lacan a localisé ces trois inexistences (de l'Autre, du rapport sexuel, de la jouissance de l'Autre) sur une même plage d'un nœud borroméen mis à plat apporte ici un important éclaircissement Voici ce nœud :



<sup>13</sup> *L'Autresexe*, Paris, Epel, 2015.

<sup>14</sup> Une inexistence qui a été produite par l'artiste, non pas un « en-soi », mais un « pour-soi ». En irait-il de même pour l'inexistence de l'Autre ? Pour parler maintenant non plus avec Hegel mais avec Sartre (comme m'y a invité Vincent von Wroblewsky, mon traducteur à Berlin), on remarquera que l'inexistence de l'Autre n'est pas un rien (ce serait la loger dans la première analytique du sexe où le rien est un petit *a*), mais un néant.

L'objet petit *a* se trouve logé « au centre », sur une plage où se superposent réel, symbolique et imaginaire. Cette centralité de l'objet *a* reste reçue par certains comme constituant le cœur de l'enseignement de Lacan, d'autant que, forçant le trait, il l'a déclaré être sa seule invention. Bien de ses indications allaient dans ce sens, tandis que quelques autres, plus discrètes, y contrevenaient. Ainsi déclarait-il, le 4 février 1973 : « Cet objet petit *a*, [...] ce n'est pas l'Autre, ce n'est pas l'Autre sexe, c'est l'Autre du désir. » On le voit ici clairement : une analytique du lien (de petit *a*, de la pulsion, du fantasme, de l'angoisse, du désir) est à différencier de celle, célibataire, de l'Autresexe.

Ce nœud situe ces deux analytiques dans le voisinage de l'autre. C'est excentrée que Lacan localise l'analytique célibataire du lieu (celle du non rapport) sur une plage où se recouvrent l'imaginaire et le réel et où prennent place ces trois inexistences : pas d'Autre, pas de jouissance de l'Autre, pas de rapport sexuel. Qui plus est, là se trouverait localisé, est-il dit, « le vrai trou » du nœud<sup>15</sup>.

Chaque excitation sexuelle est porteuse d'une insistante question, toujours la même, et qui ne peut être posée qu'en étant excité – non pas en discourant, ce serait du pipeau. L'excitation sexuelle interroge : « L'Autre jouit-il ? » On ne s'y fait pas, ou seulement au terme d'un parcours tout à la fois ascétique, « troumatisant<sup>16</sup> » et libérateur, à l'idée que l'Autresexe puisse ne pas jouir, jouir de sa propre jouissance, laquelle n'est pas phallique, laquelle a le statut d'un *possible* logé à l'horizon de l'excitation, intensifiant l'excitation et qui, pour finir, se dérobe, s'évanouit, disparaît, s'avère ne point exister. Si l'Autre jouissait, il y aurait un rapport sexuel ; s'il y avait un rapport sexuel, l'Autre jouirait. Mais le sait-on jamais ? Dans le doute, on remet le couvert ! En un mot, les deux formules « il n'y a pas de rapport sexuel » et « il n'y a pas de jouissance de l'Autre » sont deux présentations d'un seul et même énoncé qu'elles éclairent, l'une et l'autre, différemment.

L'affirmation selon laquelle il y a lieu de distinguer un Autresexe d'un Autre de désir, qui tient, lui, à l'objet *a*, est troublante à bien des égards. L'objet *a* reste cause du désir, mais d'un désir qui n'est pas, ou plus – pour ainsi le dire – *le tout du désir*. Voilà l'étrangeté. Le désir causé par *a* tient à l'Autre de désir (un important changement d'accent au regard de ce qui s'appelait « désir de l'Autre », ce à quoi l'invention, en

---

<sup>15</sup> 13 avril 1975.

<sup>16</sup> Cf. *L'Autresexe*, op. cit., chap. II.

1963, de l'objet dit « petit *a* » a porté un coup fatal) ; il relève de la loi sexuelle, désormais, on l'a vu, reconnue anormale ; avec l'Autre vient un autre désir, celui du rapport sexuel – « rapport » étant ici à entendre dans son sens mathématique. Or un tel rapport ne saurait s'écrire, « *sinon dans le manque de son désir* » [je souligne et m'en explique aussitôt]<sup>17</sup>.

Mise en œuvre, l'excitation sexuelle s'assure, voire vérifie que manque le désir de ce rapport sexuel qui n'existe pas. Un tel propos peut être lu de travers, cela d'autant plus aisément que l'on s'en tient à l'analytique du lien. Il n'est nullement ici question du rapport sexuel qui, parce que manquant, serait désiré, mais (ce qui est très différent et relève de l'analytique célibataire du non rapport sexuel) d'un désir de ce rapport sexuel qui tout simplement, *comme désir*, manque. L'inexistence du rapport sexuel ne saurait être établie, *s'écrire*, ose même dire Lacan, autrement qu'ainsi, à savoir dans l'absence d'un désir qui le viserait. Cela, avec sa face traumatisante, Lacan l'appelait « liberté ». Le 17 février 1971, sans trop s'appesantir tant le propos paraît énorme et ne pouvait donc être dit qu'en passant, il déclare que la liberté est « précisément *identique* [je souligne] à cette non-existence du rapport sexuel ».

√

Pour maintenant conclure, je me propose de visiter un certain nombre d'énoncés bizarres qui donnent quelque chair et ainsi confirment l'existence de deux analytiques du sexe.

Deux ans avant d'avoir mis au jour l'inexistence du rapport sexuel, le 25 janvier 1967, Lacan avait déclaré que « la sexualité telle qu'elle est vécue, telle qu'elle opère, [c']est [...] quelque chose qui représente un “se défendre” de donner suite à cette vérité qu'il n'y a pas d'Autre de l'Autre ». *La sexualité n'est plus ici ce dont on se défend, mais est, elle-même, une défense*. Voilà qui n'est guère admissible du côté de chez Freud (certains d'entre vous ici savent peut-être déjà ma bagarre contre le freudo-lacanisme).

Si, maintenant, on s'en remet à l'équivalence des trois énoncés (« il n'y a pas d'Autre de l'Autre », pas de jouissance de l'Autre et du « il n'y a pas de rapport sexuel »), qui figurent tous trois, on l'a vu, sur une même plage d'un certain nœud

---

<sup>17</sup> 15 janvier 1974 (mon commentaire dans *L'Autresexe, op. cit.*, p. 84-106).

borroméen, on ne pourra qu'en conclure que cette sexualité que « nous repérons dans notre expérience analytique » est mise au service d'une défense dressée contre l'inexistence du rapport sexuel. On ne saurait plus nettement distinguer deux analytiques du sexe sinon en affirmant que l'une, la première, freudienne, celle que Lacan reprend avec son objet *a*, est mise en jeu en tant que défense contre l'autre, celle du non rapport sexuel. Pour autant, leurs rapports ne se limitent pas à cela.

D'autres remarques, elles aussi antérieures à l'affirmation de l'inexistence du rapport sexuel et qui pouvaient apparaître comme incongrues dans le temps où elles étaient avancées, trouvent leur place dès lors qu'aura été produite la distinction de deux analytiques du sexe. Dans « Place et origine de mon enseignement », en 1967, Lacan avait écrit que « Si “le désir de l'homme c'est le désir de l'Autre”, il arrive qu'il faille bien que son désir à l'homme soit le sien propre ». Ce désir que chacun aurait en propre, distinct, donc, du désir de l'Autre, j'ai cru pouvoir le qualifier de « soulèvement ». Il se loge dans l'analytique célibataire du lieu, tandis que le désir de l'Autre reste inscrit dans la première analytique, celle du lien. Un soulèvement rend manifeste non pas tant un désir qu'une volonté. La volonté est aujourd'hui négligée par les élèves de Lacan alors qu'elle intervient de façon décisive dans son enseignement. Je n'ai pas le temps d'égrener ici l'ensemble de ces interventions. Aussi n'en retiendrais-je qu'une seule qui porte sur le point où une analyse parvient à son terme et où, est-il déclaré, le sujet « *veut ce qu'il désire*<sup>18</sup> ».

Une autre affirmation, de 1967, ne trouve, elle aussi, sa portée qu'une fois distinguées ces deux analytiques du sexe : « [...] ce qui s'articule dans la théorie psychanalytique moderne en long et en large, la confusion de cet Autre nourricier avec cet Autre sexuel » (18 janvier 1967). On a déjà là l'indication qu'il est malvenu d'user du même terme, à savoir « sexuel », pour qualifier tout à la fois la relation de nourrissage et la relation sexuelle. Un tel propos contrevient, lui aussi, à la sexualité freudienne.

D'autres énoncés encore se réfèrent à cette distribution en deux différentes analytiques du sexe. Certains d'entre eux ont déjà été rappelés : l'Autre, advenu comme corps puis sexe, serait-il à différencier du premier Autre, langagier ? Le donne à entendre un propos qui suit de près celui, déjà cité, où l'Autre est sexué. Le 4 février

---

<sup>18</sup> Jacques Lacan, *Écrits*, Paris, Éd. du Seuil, 1966, p. 682 (je souligne).

1973, soit quinze jours plus tard, Lacan déclare : « Cet objet petit *a*, [...] ce n'est pas l'Autre, c'est pas l'Autre sexe, c'est l'Autre du désir. » Ainsi y aurait-il lieu de distinguer cet « Autre de désir », à inscrire, avec l'objet *a* qui cause *ce* désir (et non pas *le* désir), dans la première analytique du sexe, et l'Autre sexe, qui relève de la seconde analytique, celle du non rapport sexuel.

Et, de même, ce qui avait pu être dit de l'articulation du désir à la loi se trouve désormais réparti : « Il n'y a rien de commun entre ce qu'on peut énoncer d'un rapport qui ferait loi [...] et une loi qui est cohérente à tout le registre de ce qui s'appelle le désir » (17 février 1971). Une loi sexuelle, première analytique, est à distinguer du non rapport sexuel, seconde analytique.

√

La distinction de deux différents registres de l'érotique analytique offre les coordonnées sur lesquelles on pourrait prendre appui pour répondre à une question qui s'est faite plus pressante encore qu'au temps où vivait Jacques Lacan. Depuis ce moment, les mouvements de libération gais et lesbiens, auxquels ont emboîté le pas les transexuels, les bisexuels, etc., ont conquis une certaine légitimité sociale et se sont ainsi soustraits à leur enfermement dans les filets tendus par la psychopathologie psychiatrique et psychanalytique. Cette conquête a rendu plus que jamais nécessaire, en le renouvelant, le traitement de la question de la diversité sexuelle. Connexe au champ freudien, un nouveau champ a émergé, d'abord aux États-Unis, qui a donné lieu à d'importants travaux qui traitent, eux aussi, de l'érotique. En 1973, recevant Gayle Rubin à Paris, la revue *L'Unebévue* a consacré un colloque à cette diversité sexuelle<sup>19</sup>.

S'il reste vrai que nul, cependant, ne saurait se situer hors altérité, on est amené à se demander ce qu'ont en partage les diverses modalités du jouir. Le jeu des première et seconde analytiques du sexe constitue, à cet égard, un nouveau pas dans le traitement de cette question : L'analytique célibataire, celle du non rapport sexuel, traite de ce qui se trouve être commun à tous, tandis que c'est à l'analytique du lien, celle de l'objet *a*, que l'on devrait attribuer (selon cette conjecture) la diversité sexuelle.

---

<sup>19</sup> Mayette Viltard (sous la dir. de), *Chérir la diversité sexuelle. Gayle Rubin à Paris, juin 2013*, Paris, Cahiers de l'Unebévue, 2014.

Un tel *jeu* (au sens où deux pièces ne sont pas rivées l'une à l'autre) est sensible dans l'exercice analytique lui-même. Au fur et à mesure qu'avance une analyse, l'analytique célibataire du lieu occupe toujours plus l'espace analytique tandis que celle du lien tend à s'évanouir, comme par un effet de la dissolution de la figure du sujet supposé savoir. Dit en d'autres termes, ce n'est pas sur on ne sait quel accès à une ineffable singularité que se boucle une analyse, mais, bien plutôt, sur ce que chacun à sa façon a en partage avec quiconque. Cela, Roland Barthes l'appelait le Neutre<sup>20</sup>.

---

<sup>20</sup> Roland Barthes, *Le Neutre, Cours au Collège de France (1977-1978)*, texte établi, annoté et présenté par Thomas Clerc, Paris, Seuil/IMEC 2002.